Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 64 (1938)

Heft: 17

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

64e année 13 août 1938 N° 17

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président: M. Imer, à Genève; secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; *Vaud :* MM. C. Butticaz, ingénieur; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte; E. Jost, architecte; A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur; A. Méan, ingénieur cantonal; *Valais :* MM. J. Couchepin, ingénieur, à Martigny; J. Dubuis, ingénieur, à Sion.

Rédaction : H. Demierre, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, La Tour-de-Peilz.

ANNONCES
Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm :
20 centimes.
Rabais pour annonces répétées.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Dommer, ingénieur, président ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer ; A. Stucky, ingénieur.

SOMMAIRE : *Photogrammétrie aérienne*, par J. Favre, ingénieur de 1re classe au Service topographique fédéral. — *Montage rapide d'un grand pont*, par J. Trueb, ingénieur en chef. — *Concours pour un Institut pathologique, à Lausanne* (suite et fin). — *La prévision économique est-elle possible ?* — *Un explosif « autarcique ».* — *Qu'ils « rentrent en eux-mêmes ».* — *N. O. K. ou Oberhasli ?* — *IIe Foire-Exposition de l'Artisanat tessinois*, par Armando Cali. — *Financiers français et chemins de fer suisses.* — *Service fédéral des eaux.* — Correspondance : *A propos d'une convention internationale.* — Nécrologie : *Benjamin Recordon.* — Bibliographie. — Service de placement. — Echos - Documentation.

Photogrammétrie aérienne [1]

par J. FAVRE,
ingénieur de 1re classe au Service topographique fédéral.

Certaines photographies aériennes produisent une impression si analogue à celle de la carte que les spécialistes ont cherché, depuis longtemps, à les utiliser dans un but cartographique. La restitution de tels clichés suppose la connaissance exacte de la position de la chambre photographique au moment de la prise de vue, de même que son orientation dans l'espace. A bord de l'avion, la détermination de ces éléments est rendue très difficile car, d'une part, la position de l'avion change très rapidement et, d'autre part, les nivelles sont influencées par la vitesse et l'accélération de l'avion. Malgré ces difficultés le Département militaire fédéral n'a pas hésité à donner son appui, en 1913, à des essais en vue de restituer des vues aériennes prises avec la chambre panoramique de Scheimpflug à bord de ballons captifs et redressées avec le perspectographe. Ces essais n'ont guère donné satisfaction ; en particulier les détails des vues redressées étaient insuffisants pour notre cartographie.

Pendant la guerre mondiale et les années d'après-guerre les progrès de l'aviation, de la technique photographique, des instruments et des méthodes de restitution ont donné une telle impulsion à la photogrammétrie aérienne que le moment semblait venu, pour la Suisse, d'expérimenter ces nouvelles méthodes qui avaient fait leurs preuves à l'étranger. Le besoin s'en faisait d'autant plus sentir que le Service topographique fédéral était à la veille d'établir les originaux destinés à la publication des nouvelles cartes nationales. Les premiers essais de levés et de restitution de vues aériennes conjuguées remontent à l'année 1924 ; effectués avec les chambres aériennes Zeiss et Heyde, prêtées obligeamment par les constructeurs, ils furent restitués respectivement au stéréoplanigraphe Zeiss [1] et à l'autocartographe Heyde. Ces essais avaient un double but : d'une part faire une étude comparative concernant la précision et l'économie entre la méthode aérienne et la méthode terrestre qui était utilisée avec succès, en Suisse, depuis plusieurs années déjà ; d'autre part étudier spécialement la méthode aérienne comme telle et se rendre compte si les résultats obtenus étaient suffisants pour nos besoins topographiques. Les résultats ont montré que la méthode aérienne était parfaitement au point et qu'elle pouvait, dorénavant, prendre place avantageusement à côté de la méthode terrestre. La période d'essais était désormais terminée.

Pendant les dix années suivantes la méthode aérienne, quoique constamment perfectionnée dans ses détails grâce aux expériences acquises lors de levés de faible étendue, a été volontairement négligée, car la région des Alpes se prêtait admirablement aux levés terrestres. Ce n'est que depuis 1935, en particulier pour les flancs de

[1] Grâce à l'obligeance du *Service topographique fédéral* qui a bien voulu mettre ses documents à notre disposition, nous pouvons offrir à nos lecteurs cette très intéressante notice extraite du grand ouvrage jubilaire « 100 Jahre Eidg. Landestopographie » dont nous avons loué les mérites à la page 164 de notre numéro du 4 juin dernier. *Réd.*

[1] Voir description de cet appareil, *Bulletin technique* du 23 avril 1927, p. 101.